

Discours de clôture de la formation de la 23ème promotion de lieutenants, 27ème promotion de 1ers surveillants, 43ème promotion de formateurs et responsables de formation.

Le 24 juin 2019

Madame Sylvie Bourdon,
Madame Angélique Lemerle,
Mesdames et messieurs les membres de la communauté
pédagogique,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités civiles et
militaires,
Mesdames et messieurs les lieutenants, 1ers surveillants,
responsables de formation et formateurs et leurs familles,

C'est toujours un honneur de célébrer la fin d'une formation, a fortiori lorsqu'on la place à la fois sous les bons auspices des valeurs de la Résistance, de l'Engagement et de la Formation.

C'est toujours un honneur, mais aussi et surtout une responsabilité, que de s'adresser, en fin de formation, à de futurs cadres. Il y aurait tant de chose à se dire ! Alors il convient de choisir.

La première des choses que je souhaite vous dire, c'est que c'est délibérément que je m'adresse à vous tous, sans distinction, en me fondant sur le lien fondamental qui vous unit, qui vous relie . Ce lien, c'est votre rôle de cadre. Il vous faudra diriger, accompagner, encadrer et former, dans un contexte de réforme déterminant pour l'avenir de notre administration.

- Vous serez d'autant plus efficace que vous saurez travailler ensemble.
- Vous serez d'autant plus efficace que vous saurez vous faire

confiance.

La formation, l'encadrement et le commandement sont intimement liés. Ils représentent, ou doivent représenter, les différents moments d'une même décision, à partir d'une volonté, d'un but et de valeurs communes.

La deuxième chose que je souhaite vous dire, c'est qu'il convient de se rappeler chaque jour de la mission du service public pénitentiaire. Cette mission est définie dans la loi du 24 novembre 2009 :

Le service public pénitentiaire participe à l'exécution des décisions pénales. Il contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues. Il est organisé de manière à assurer l'individualisation et l'aménagement des peines des personnes condamnées.

Chaque terme de la mission (garde, réinsertion, prévention de la récidive) est interdépendant de l'autre. Une bonne prévention dépend d'une bonne réinsertion, laquelle dépend à son tour d'une bonne détention. L'interdépendance dans le contenu de mission implique l'interdépendance dans l'exercice de cette dernière. Cette interdépendance vous engage à la complémentarité, le dialogue et l'humilité, principes que vous devrez réaffirmer ou transmettre à vos collaborateurs.

La tâche sera parfois difficile. Il faudra en rappeler l'enjeu : le **respect des intérêts de la société , des droits des victimes et des droits des personnes détenues**. Il vous faudra dire et redire, conjurer la tyrannie de l'urgence. En bref, il vous faudra résister et vous engager, comme ceux dont les noms ont été par vous retenus pour baptiser vos promotions.

La troisième chose que je souhaite vous dire concerne l'importance d'un grand principe : l'égalité. Vous avez sans doute remarqué que nous sommes toujours très nombreux à en réclamer le bénéfice pour nous-mêmes. Mais sommes-nous aussi généreux lorsqu'il s'agit d'en réclamer le bénéfice pour d'autres ?

L'école a co-signé, avec madame la Garde des Sceaux, une charte intitulée : « Texte d'engagement pour une parole non-sexiste ». Cette charte est le premier volet de la politique de notre ministère pour la promotion de l'égalité professionnelle. Elle nous rappelle que si le langage permet le rapprochement entre les êtres humains, il peut aussi être un puissant vecteur de discrimination. Nous devons donc réintroduire, dans nos paroles, nos échanges, l'idée fondamentale que celle ou celui à qui l'on s'adresse est notre égal. Nous devons aussi nous rappeler que ce que nous avons pu prendre pour des formes d'humour peut être interrogé, dès que l'on perçoit le fait que ce sont toujours les mêmes qui rient, ou encore toujours les mêmes dont on rit.

Dernière chose enfin : vous dire que votre place dans l'institution vous confère un rôle important dans le déploiement de la loi de programmation pour la justice. Cette loi porteuse d'avenir pour notre administration requiert la mobilisation de tous et notamment des cadres.

Je vous souhaite la meilleure des réussites dans vos futures fonctions.